

La mondialisation de la France

Définitions

urbanisation : un

processus de concentration des

populations dans les villes qui s'accompagnent d'une augmentation de leur superficie.

Les villes s'étendent dans l'espace de manière verticale et horizontale.

métropolisation :

un processus de concentration

des populations, des activités, des investissements et des fonctions de commandement dans les métropoles.

Exemples géographiques :

Métropole de rang mondiale → Paris cf doc

Métropoles régionales avec une croissance forte

↳ Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Lyon cf doc

Métropoles régionales avec une croissance faible ou moyenne

↳ Lille, Nancy, Strasbourg, Grenoble, Marseille, Nice.

Ville primatale :

↳ Une ville qui s'impose largement en tête des classements et qui domine ainsi le réseau urbain auquel elle appartient.

La macrocéphalie urbaine :

↳ Le développement disproportionné de la ville la plus peuplée d'un territoire par rapport aux autres villes.

Paris est une ville primatale qui relève de la macrocéphalie urbaine.

métropole : une ville qui concentre la population, les activités, les investissements et les fonctions de commandement. Elle exerce une influence sur une région.

mondialisation : le processus d'intégration et d'interdépendance des territoires à l'échelle de la planète. Il entraîne la mise en relation des différentes parties du monde sous l'effet de l'intensification des flux humains, matériels, financiers et d'informations.

Petite ville

- ↳ $\approx 2000 \rightarrow 20\,000$ habitants
- ↳ $\approx 1500 \rightarrow 5\,000$ emplois
- ⇒ $\approx 38\%$ de la population française

Moyenne ville

- ↳ $\approx 20\,000 \rightarrow 200\,000$ habitants
- ↳ $\approx 5\,000 \rightarrow 10\,000$ emplois
- ⇒ $\approx 30\%$ de la population française

Des effets contrastés

services → Santé

→ Administration

→ Education et formation

→ Services et commerces

dynamiques diverses → Solpat (attractivité touristique)

→ Vannes (dynamique demo et éco)

→ Danc (difficultés pour la concurrence)

acteur public → politique d'aménagement des communes et intercommunalités en lien avec l'Etat